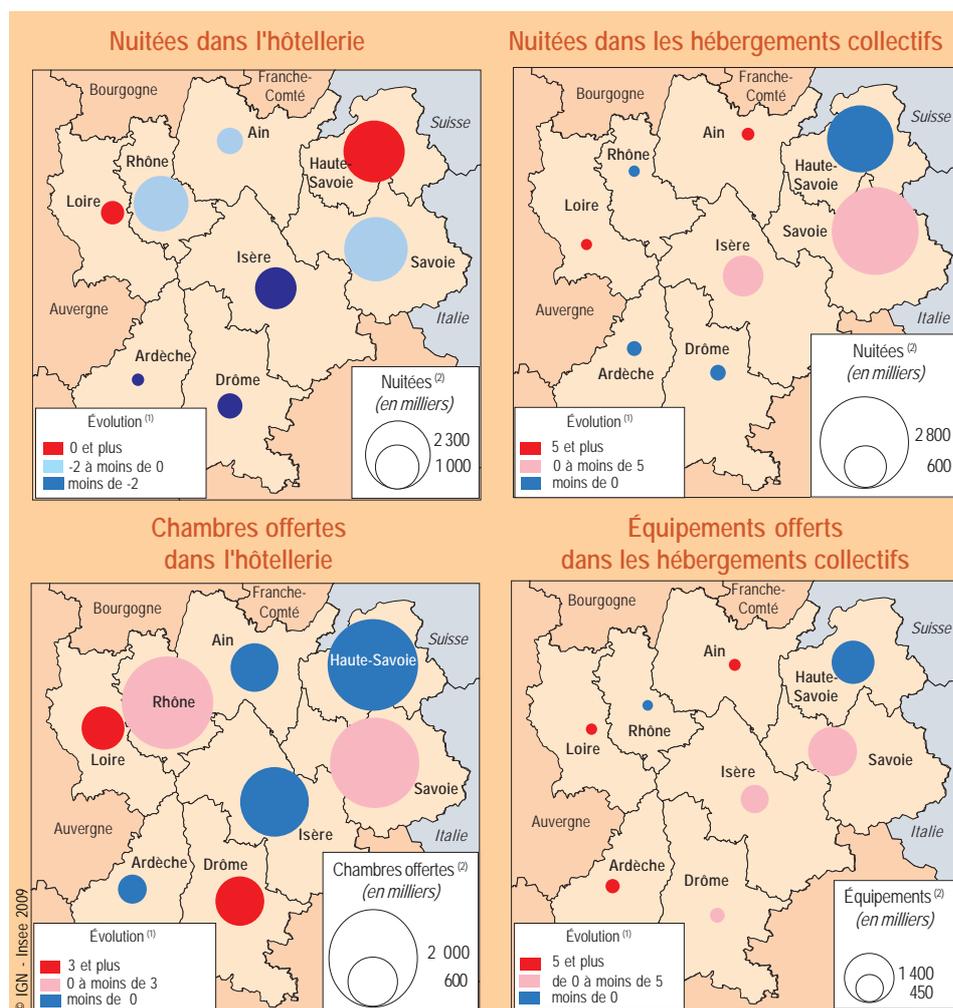


13,8 millions de nuitées ont été comptabilisées pendant l'hiver 2007-2008 en Rhône-Alpes. La fréquentation stagne dans l'hôtellerie, mais augmente dans les hébergements collectifs, notamment dans les villages-vacances. Grâce à un hiver enneigé, les stations de montagne ont connu des hausses de fréquentation significatives. Pour la deuxième année consécutive, les étrangers sont venus moins nombreux, sauf dans les hôtels de haut de gamme. Pour la première fois, les hôtels de chaîne enregistrent une baisse de leur fréquentation.

Mireille Bel

## Tourisme hiver 2007-2008 : une saison correcte dans les stations de montagne



Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/ra](http://www.insee.fr/ra), à la rubrique « Publications ».

(1) Évolution entre la saison d'hiver 2006-2007 et la saison d'hiver 2007-2008 (en %)  
 (2) Pendant la saison d'hiver 2007-2008

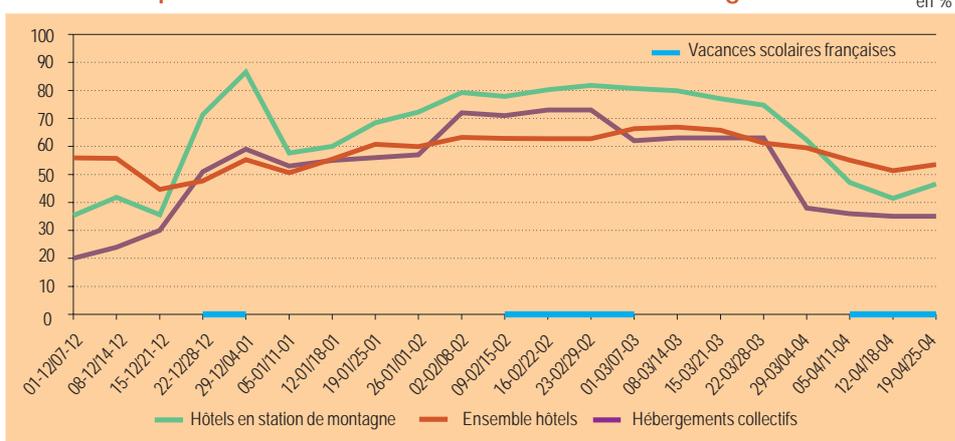
Source : Insee, Direction du Tourisme

## Un hiver correctement enneigé

Pendant les 5 mois d'hiver 2007-2008, ce sont 13,8 millions de nuitées qui ont été enregistrées dans les hôtels et les établissements d'hébergements collectifs de la région Rhône-Alpes. La fréquentation est un peu plus élevée que celle de la saison 2006-2007 (+0,8 %), en particulier dans les hébergements collectifs (+1,8 %) alors que celle des hôtels se maintient (+0,2 %). Après trois saisons d'hiver en baisse dans les hébergements collectifs, cette hausse est à relativiser puisque la saison 2007-2008 comporte une semaine de plus que les précédentes. Rapportée au même nombre de

hébergements collectifs que dans les hôtels : 5,8 jours contre 2,2. C'est en Savoie que les touristes séjournent le plus longtemps : 6,4 jours en hébergement collectif et 3,5 en hôtels, et même 4,6 jours pour les étrangers. La saison a été marquée par un enneigement précoce, résistant au-delà de 1000 mètres d'altitude malgré des périodes de douceur en février. Sur l'ensemble de la saison d'hiver, décembre et avril sont en baisse pour les hébergements collectifs alors que seul avril l'est pour l'hôtellerie. Février et mars représentent la moitié des nuitées de la saison d'hiver. Durant ces deux mois, le taux d'occupation dans les hébergements collectifs fluctue entre 71 et 73 % en février et entre 62 et 63 % en mars. Dans les hôtels de stations de montagne, le

## Taux d'occupation : un maximum au 1<sup>er</sup> de l'an à la montagne



Source : Insee, Direction du Tourisme

## Augmentation dans les hôtels indépendants

semaines que la saison précédente, la hausse est de +0,4 %. Dans l'hôtellerie où les nuitées sont comptabilisées au jour le jour, la saison d'hiver bénéficie d'un jour supplémentaire grâce à l'année bissextile. Sur une durée comparable, l'évolution s'établirait à environ -0,5 %.

Parallèlement, l'offre augmente de 1,3 % dans les hébergements collectifs et de 0,7 % dans les hôtels. Le taux d'occupation est stable dans les hébergements collectifs (54 %) et baisse très légèrement dans les hôtels (-0,5 point pour atteindre 54,9 %).

Les séjours sont toujours plus longs dans les

pic de fréquentation se situe la semaine incluant le jour de l'an (2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires françaises de Noël) avec 86,5 % de taux d'occupation. Néanmoins, les mois de février et mars restent très corrects : les taux d'occupation varient de 78 à 82 % en février et de 75 à 81 % en mars alors que ce mois ne comportait qu'une semaine de vacances scolaires françaises et deux dimanches d'élections.

Sur l'ensemble de la région, la fréquentation des hôtels s'élève à 8,4 millions de nuitées, soit 12 % des nuitées françaises. Elle est globalement stable mais contrairement à la saison précédente, elle augmente dans les hôtels indépendants (+1,4 %) et baisse dans les hôtels de chaîne (-1,7 %). Cependant, ces derniers

## Stabilité de la fréquentation des hôtels, hausse dans les hébergements collectifs

en milliers

Hiver 2007-2008	Nuitées en milliers			Évolution 2007-2008 / 2006-2007		Capacité d'accueil	
	Hôtellerie	Hébergements collectifs	Ensemble	Hôtellerie	Hébergements collectifs	Chambres hôtellerie	Équipements hébergements collectifs
Savoie	2 329	2 829	5 158	-0,4	4,9	1 946	1 376
Haute-Savoie	2 160	1 649	3 809	4,3	-3,6	2 005	1 058
Rhône	1 739	47	1 786	-1,4	-0,9	2 048	64
Isère	993	619	1 612	-2,3	4,6	1 154	451
Ain	394	61	455	-0,8	13,1	562	81
Drôme	358	92	450	-3,6	-10,4	582	126
Loire	311	46	357	1,9	15,5	450	73
Ardèche	87	82	169	-5,5	-4,5	201	115
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>8 371</b>	<b>5 425</b>	<b>13 796</b>	<b>0,2</b>	<b>1,8</b>	<b>8 948</b>	<b>3 344</b>
%	61	39	100	///	///		
Rappel 2006-2007	8 355	5 329	13 684	///	///	8 882	3 302

Source : Insee, Direction du Tourisme

## Un taux d'occupation élevé en village de vacances

Type d'hébergements collectifs	Nuitées 2007-2008 (en milliers)	Taux d'occupation (%)	Évolution 2007-2008/2006-2007 du taux d'occupation (en point)
Centre de vacances	2 322	47,7	-4,1
Village de vacances	2 280	66,0	3,0
Maison familiale	628	47,2	4,6
autres	196	28,5	8,2
<b>Total</b>	<b>5 426</b>	<b>53,6</b>	<b>0,4</b>

Source : Insee

### Les villages de vacances en hausse

sont beaucoup mieux remplis puisque le taux d'occupation atteint 64 % alors qu'il n'est que de 55 % dans les hôtels indépendants. Les hôtels de haut de gamme attirent davantage les touristes : + 2,1 % pour les 3 étoiles et + 5,9 % pour les 4 étoiles ; ainsi que les 1 étoile avec une hausse de 2,1 %. Seuls les 0 et 2 étoiles (qui sont les plus nombreux) enregistrent des baisses respectives de 0,8 et 2,1 %.

Même s'ils ne représentent que 9 % du parc, les hôtels 4 étoiles ne cessent d'attirer une clientèle croissante, moitié étrangère moitié française.

Dans les hébergements collectifs, la fréquentation atteint 5,4 millions de nuitées. Les villages de vacances ont connu leur meilleure fréquentation depuis les 3 dernières saisons : 2,3 millions de nuitées soit 42 400 de plus que l'hiver 2006-2007 (+ 1,9 %). L'offre progresse dans le même sens (+ 1,2 %) et 69 % des équipements ont été occupés, soit 3 points de plus que l'hiver précédent. Dans les centres de vacances, la fréquentation diminue (- 1,3 %) mais est encore élevée, légèrement supérieure à celle des villages de vacances. Leur taux d'occupation est cependant plus faible (44 %).

En Haute-Savoie, les hôtels ont bénéficié d'une fréquentation supérieure à celle de l'an passé avec une hausse de 4,3 %. Dans une moindre mesure, la Loire a aussi progressé (+ 1,9 % de nuitées). La fréquentation dans les hôtels a baissé partout ailleurs.

La fréquentation des hébergements collectifs a progressé de 6 à 7 000 nuitées dans l'Ain

(+ 13 %) et la Loire (+ 16 %), mais l'Isère et la Savoie ont connu les plus fortes hausses : + 27 000 nuitées (+ 5 %) et + 133 000 nuitées (+ 5 %).

En station, la fréquentation hôtelière s'élève à 3,7 millions de nuitées, soit 44 % des nuitées de Rhône-Alpes. Elle a progressé de 2,4 %, particulièrement dans les hôtels de catégories extrêmes, 0 et 1 étoile pour les Français, haut de gamme pour les étrangers. Le taux d'occupation y est le plus fort avec 68 % et les étrangers y sont plus représentés (45 % des nuitées). Dans les hôtels 4 étoiles, 60 % des nuitées sont étrangères et le taux d'occupation est de 77 %. Plus les hôtels ont un classement élevé, plus ils sont remplis.

Les autres espaces touristiques (montagne hors station, urbain et rural) ont tous connu une fréquentation en baisse.

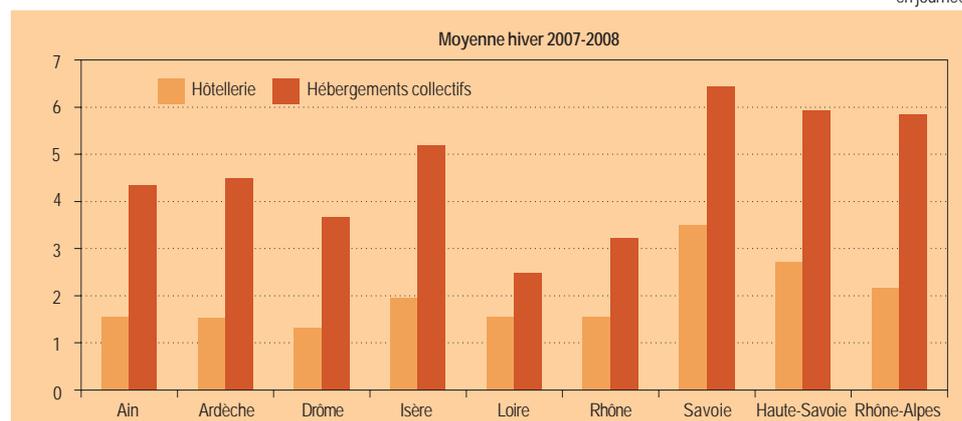
Bien qu'en diminution de 1,6 % par rapport à 2006-2007, la fréquentation en zone urbaine représente 47 % des nuitées totales avec 3,9 millions de nuitées mais le taux d'occupation y est le plus faible, 58 %. La clientèle est française à 84 % ; il s'agit plus particulièrement d'une clientèle d'affaires (63 %). Contrairement aux stations de montagne, plus le classement est élevé et moins les hôtels sont remplis.

Globalement dans l'hôtellerie en Rhône-Alpes, une nuit sur trois provient d'une clientèle étrangère, soit 2,4 millions de nuitées. Cette saison, les étrangers ont été moins attirés par la région avec une baisse de 6 % des nuitées, surtout dans les hôtels de bas de gamme. Dans les stations de

### La montagne, grande bénéficiaire de la fréquentation

## La durée moyenne de séjour la plus longue dans les départements alpins

en journées

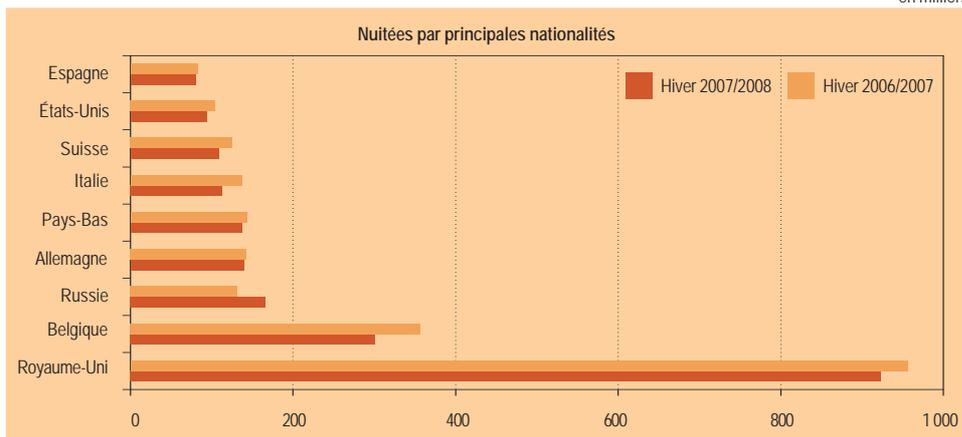


Source : Insee, Direction du Tourisme

## Forte baisse des touristes étrangers dans l'hôtellerie

## Les britanniques toujours attirés par Rhône-Alpes

en milliers



Source : Insee, Direction du Tourisme

montagne, la fréquentation étrangère a également baissé (- 4,4 %). Toutefois, la clientèle française a compensé cette perte dans toutes les catégories d'hôtel.

Dans la région, les Russes sont les seuls à être venus plus nombreux. Avec 166 000 nuitées, ils ont dépassé les Hollandais, les Allemands et les Italiens mais ne représentent encore que 8 % des touristes étrangers. Les Britanniques restent les

visiteurs les plus nombreux avec 38 % des nuitées étrangères.

Dans les hébergements collectifs, la part des étrangers est faible (15 %), mais légèrement plus élevée que la saison précédente (14 %). Seuls le Rhône où les auberges de jeunesse accueillent 53 % d'étrangers, et la Savoie dont les villages de vacances en attirent 23 %, font exception. ■

### Méthodologie

L'Insee réalise chaque année, à la demande de la Direction du Tourisme, une enquête de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée (0 à 4 étoiles). Elle est effectuée par sondage : les résultats comportent donc une incertitude liée à l'échantillonnage. Par ailleurs, l'Insee Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Observatoire Régional du Tourisme (ORT) réalise depuis 1994 une enquête semblable auprès des hébergements collectifs (villages de vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse et depuis décembre 1999, centres de vacances ; les résidences de tourisme en sont exclues).

L'objectif de ces enquêtes est de disposer d'une information statistique sur la fréquentation de ce type d'hébergement touristique : capacité d'accueil, taux d'occupation, nombre de nuitées, durée de séjour, et présence de clientèle d'origine étrangère.

Les enquêtes couvrent une période différente selon le type d'hébergement étudié : toute l'année pour l'hôtellerie et les deux saisons pour les hébergements collectifs : l'hiver (décembre-avril) et l'été (mai-septembre). La collecte et le traitement des données sont réalisés par la direction régionale de l'Insee Rhône-Alpes.

### Définitions

**Nombre de nuitées** = nombre total de nuits passées dans l'hôtel (ou l'établissement d'hébergement collectif) par l'ensemble des clients.

Taux d'occupation = nombre de chambres ou d'équipements d'hébergements occupés X 100 / nombre de chambres ou d'équipements offerts.

**Clientèle étrangère** : c'est le pays de résidence habituelle qui est retenu, non pas la nationalité.

#### Type d'hébergement :

- catégorie de classement officiel pour l'hôtellerie homologuée (de 0 à 4 étoiles luxe),

- type d'hébergements pour les hébergements collectifs : Villages de Vacances, Maisons Familiales de Vacances, Centres de vacances, autres hébergements (auberges de jeunesse, centres internationaux de séjours).

### Les Espaces Touristiques Nationaux (ETN)

Montagne hors station : communes de montagne n'appartenant pas à une unité urbaine > à 20 000 habitants, communes non supports de station de sports d'hiver.

Station de montagne : communes de montagne n'appartenant pas à une unité urbaine > à 20 000 habitants, mais communes supports de station de sports d'hiver adhérant à l'AMSF SHE (Association des Maires des Stations Françaises de Sports d'Hiver et d'Été).

Autre rural : communes n'appartenant pas à une unité urbaine > à 20 000 habitants (et n'étant pas classées en montagne).

Autre urbain : communes appartenant à une unité urbaine > à 20 000 habitants.

### Pour en savoir plus

• "Saison hiver 2006-2007, les stations de montagne pénalisées par le manque de neige", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre-Résultats* n°87, février 2008,

• "Hiver 2005-2006, une fréquentation touristique soutenue par la clientèle étrangère", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre-Résultats* n°69, février 2007.

INSEE Rhône-Alpes  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :  
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :  
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations  
statistiques :

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

Dépôt légal n° 1004, janvier 2009  
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534